

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil Communautaire du mardi 27 mars 2012 à Mouais

Subventions 2012 aux associations

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes du secteur de Derval soutient annuellement les projets et le fonctionnement d'associations en leur versant des subventions. Les Commissions intercommunales concernées ont procédé à un examen approfondi des dossiers de demande de subvention et ont transmis leur avis aux membres du Bureau.

Ceux-ci, après étude de ces différents avis, proposent de retenir des priorités pour l'année 2012 : fixation d'un montant global de subventions permettant de préserver les capacités d'investissement futurs de la CCSD pour les projets d'équipement à venir (bibliothèques, multi accueil / RAM, équipement aquatique...) et accompagnement sur la mise en place d'un poste administratif partagé en partenariat avec la fédération départementale Animation Rurale 44 (pour les associations intercommunales employeurs).

Tableau récapitulatif des subventions attribuées pour l'année 2012

pôle	structures	subvention 2012
culture	Lire entre Chère et Don (réseau des bibliothèques)	6 000 €
	La Grôle	2 900 €
	Théâtre au Pays de la Mée	1 600 €
	Musique aux Champs (école de musique intercommunale)	12 650 €
	La Maison de la Ruralité	1 500 €
	Collectif Graines d'automne	2 700 €
	La Saint-Vincent	600 €
	Cercle celtique La Pastourelle	600 €
	sous-total	28 550 €
sport	Union sportive du canton de Derval (USCD)	9 000 €
	Office intercommunal des sports	1 000 €
	sous-total	10 000 €
	Halte-garderie - Saint-Vincent-des-Landes (Câlin Câlinette APE)	40 000 €
	Halte-garderie puis multi accueil La Maison Soleil - Derval (Enfance et Éveil)	73 000 €

vie sociale	Halte-garderie - Marsac-sur-Don (La Ronde des Enfants)	35 500 €
	Accueil périscolaire - Derval (Les Voyageurs)	3 450 €
	Accueil périscolaire - Lusanger (La Passerelle)	12 000 €
	Accueil périscolaire - Saint-Vincent-des-Landes (La Récréée du Bonheur APE)	17 000 €
	Accueil périscolaire - Marsac-sur-Don (La Cabane)	25 000 €
	Accueil périscolaire - Sion-les-Mines (Le Chapiteau/Anim'à Sion)	18 500 €
	Accueil périscolaire - Jans (Les P'tits Bouts de Jans)	16 000 €
	Accueil périscolaire - Mouais (Les Moussais)	8 500 €
	ALSH été - Lusanger (Lus'en Joie)	3 000 €
	ALSH été - Derval (Les Zazous)	3 500 €
	ALSH été - Sion-les-Mines (Le Chapiteau/Anim'à Sion)	4 900 €
	ALSH été - Saint-Vincent-des-Landes (La Rainette ACV)	2 600 €
	ALSH été - Marsac-sur-Don (Le Marsupilami)	3 500 €
	Les Potes des 7 Lieux	155 000 €
	ALJC Châteaubriant (association pour le logement des jeunes du Pays de Châteaubriant)	2 000 €
	ADMR (association de maintien à domicile)	3 000 €
	ACPM (association pour les chômeurs Pays de la Mée)	5 000 €
	ESPOIR	1 000 €
	Association Nord Loire des Assistantes Maternelles	300 €
		sous-total
tourisme	Office de tourisme intercommunal	40 500 €
TOTAL		511 800 €

Approbation des budgets primitifs 2012

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité le budget qui s'équilibre à hauteur de 5 130 942,99 € pour la section de fonctionnement et 5 019 512,27 € pour la section d'investissement. Les élus ont également adopté à l'unanimité les budgets annexes suivants :

- budget assainissement
 - section d'exploitation : 94 267,84 €
 - section d'investissement : 27 967,84 €
- budget camping
 - section d'exploitation : 9 000 €
 - section d'investissement : 2 868,30 €
- budget zone intercommunale d'activité
 - section de fonctionnement : 4 079 053 €
 - section d'investissement : 2 537 500 €

Vote du taux d'imposition de contribution foncière des entreprises 2012

Le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de maintenir un taux de contribution foncière des entreprises (CFE) à 23,60 % pour 2012. La cotisation foncière des entreprises est l'une des composantes de la contribution économique territoriale qui vient en remplacement du produit de la taxe professionnelle perçue jusqu'en 2009 par les EPCI.

Vote du taux d'imposition de taxe d'habitation et de taxes foncières 2012

Suite à la réforme de la fiscalité lancée en 2011, une fiscalité mixte a été mise en place sur le territoire. Les élus communautaires ont décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition proposés l'année écoulée :

- taxe d'habitation : 8,35 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,739 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 4,38 %

Construction d'un multi-accueil à Derval - avenants au marché de travaux

Un avenant pour le marché de travaux du multi-accueil / relais assistantes maternelles de Derval a été validé par les élus communautaire suite aux recommandations du cabinet d'architectes Vignault & Faure. Il concerne l'un des 14 lots attribués par le Conseil communautaire en juin 2011 :

- lot 3 : menuiseries extérieures aluminium - fermetures (avenant de 250 € HT).

Cet avenant porte le coût total des travaux à la somme de 821 404,44 € HT.

Adhésion de la Communauté de Communes à l'association "Derval Agri'Méthane"

Un projet de construction d'une unité de méthanisation sur le site de la ferme expérimentale de la Chambre d'Agriculture à Derval est actuellement en cours de réflexion. Ce dispositif expérimental a pour vocation de transformer les effluents agricoles (lisier, fumier...) en méthane pour la production d'énergie électrique et en digestat pour l'amendement des sols. Ce projet présente également un intérêt pour la Communauté de Communes si l'on considère que la chaleur émise par la combustion du méthane est une source de calories permettant de chauffer les bâtiments publics et notamment les centres aquatiques.

Compte-tenu de l'état d'avancement de ce dossier porté conjointement par la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, la société SITA Grand Ouest, le Lycée Agricole de Derval, un groupe d'exploitants agricoles et la Communauté de Communes depuis quelques mois, il est devenu nécessaire de regrouper les différents partenaires au sein d'une même association, Derval Agri'Méthane. Celle-ci permettra de promouvoir le portage, l'animation et la promotion du projet, mais également de mutualiser les frais liés aux actions à venir et de mettre à disposition les moyens humains internes aux structures adhérentes.

Le Conseil communautaire a validé à l'unanimité l'adhésion de la CCSD à l'association Derval Argi'Méthane.

Le prochain Conseil Communautaire est prévu le mardi 24 avril 2012 à Sion-les-Mines.